



**DÉPÔT DU RÔLE D'ÉVALUATION FONCIÈRE
(2^e exercice financier)**

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que le rôle d'évaluation de la Ville de Berthierville pour le deuxième exercice financier du cycle triennal 2024-2025-2026 a été déposé. Toute personne peut prendre connaissance de ce rôle au bureau de la municipalité au 588, rue De Montcalm à Berthierville.

Conformément à l'article 74.1 de la Loi sur la fiscalité municipale, toute personne qui a un intérêt à contester l'exactitude, la présence ou l'absence d'une inscription au rôle relativement à un bien dont elle-même ou une autre personne est propriétaire peut déposer auprès de la Municipalité Régionale de Comté D'Autray une demande de révision.

Une telle demande de révision pour être recevable doit :

1. Être déposée au cours de l'exercice financier pendant lequel survient un événement justifiant une modification au rôle ou au cours de l'exercice suivant.
2. Être faite sur le formulaire prescrit à cette fin et disponible à la Municipalité Régionale de Comté D'Autray à l'adresse ci-dessous.
3. Être déposée au bureau de la Municipalité Régionale de Comté D'Autray ou être envoyée à la Municipalité Régionale de Comté D'Autray à l'adresse ci-dessous par courrier recommandé.
4. Être accompagnée de la somme d'argent déterminée à cet effet par règlement de la Municipalité Régionale de Comté D'Autray.

Municipalité Régionale de Comté D'Autray
550, rue De Montcalm
Berthierville (Québec) J0K 1A0

Donné à Berthierville, ce 12 septembre 2024.

Sylvie Dubois,
Directrice générale et greffière